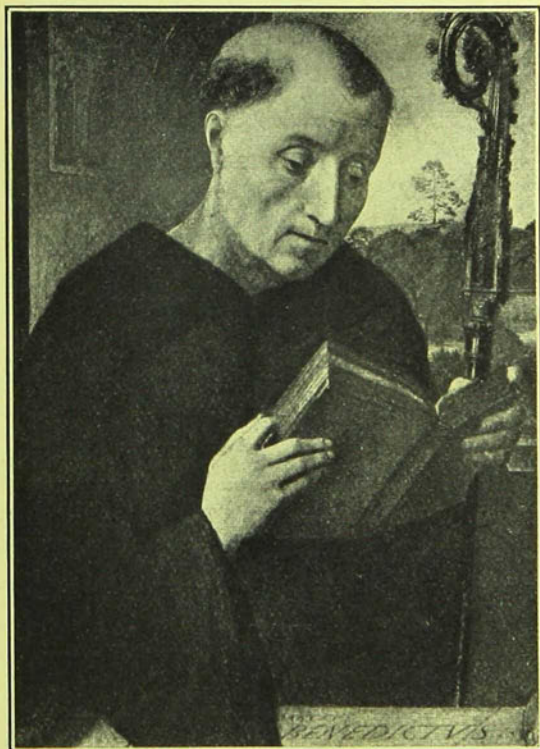


Les Bénédictins



SAINT BENOÏT

L'ŒUVRE DES TRACTS

MONTREAL



Vient de paraître

Esquisses sociales

PAR LE

R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

DIRECTEUR

de l'Œuvre des Tracts

Figures sociales

Œuvres sociales

Questions sociales

\$1.00 *franco*

LE MESSAGER CANADIEN

1961, rue Rachel Est, Montréal

HM
31
039
U.132
1930

Les Bénédictins

Par Dom Léonce CRENIER, O. S. B.



QUEL est l'homme qui veut la vie et désire voir des jours heureux ?

Tel est l'appel que saint Benoît fait entendre, dès le prologue de sa Règle, en empruntant la parole de Dieu lui-même. A cette promesse de bonheur, les âmes sont accourues se ranger sous l'étendard du patriarche des moines d'Occident; l'Europe s'est couverte de monastères, puissants foyers de civilisation chrétienne; et l'histoire de l'Ordre bénédictin s'est déroulée au cours des siècles avec une incomparable splendeur. Qu'il suffise d'évoquer, parmi les plus célèbres, pour le passé, les noms de Cluny et de Saint-Maur: pour le présent, ceux de Solesmes en France, de Maredsous en Belgique, de Beuron en Allemagne.

On sait bien que les Bénédictins ont été les civilisateurs de l'Europe, mais précisément à cause de cela, on est porté à se poser à leur sujet des questions comme celles-ci: Que sont les Bénédictins? A quel besoin répond aujourd'hui l'Ordre de saint Benoît dans un pays civilisé, et quelle pourrait être sa place dans un monde neuf comme le nôtre?

A ces questions et à plusieurs autres analogues, souvent entendues, il nous a paru utile d'essayer de donner une réponse.

I

QUE SONT LES BÉNÉDICTINS ?

Avant toute réponse, quelques remarques préliminaires s'imposent.

Le but premier de l'Ordre bénédictin, comme de tous les autres, c'est la perfection de la vertu de charité, le plein épanouissement de l'amour de Dieu dans les âmes. Son but secondaire, plus spécial, c'est la contemplation de Dieu et des choses divines, comme l'entend saint Benoît.

Comme nous le verrons bientôt il ne peut exister ici-bas de vie uniquement contemplative: celle qui l'est le plus purement est toujours mélangée d'action; il faut de l'action à l'âme vraiment contemplative, soit pour réparer ses forces,

soit pour répandre, en accomplissant des œuvres de zèle, les trésors de charité amassés dans la contemplation. Cette action des contemplatifs doit répondre aux besoins qui existent autour d'eux.

C'est ainsi qu'au cours des temps, différentes formes d'activité se sont imposées aux moines, et que la tradition bénédictine, expressément sanctionnée par l'Église, a admis certaines occupations charitables à l'extérieur du cloître.

L'Église ayant de bonne heure poussé au sacerdoce les moines aptes aux études, et les besoins des âmes ayant été particulièrement pressants à certaines époques, en divers pays, les moines bénédictins ont été amenés à exercer les œuvres de miséricorde spirituelle qui découlaient normalement de leur état sacerdotal; bien plus, ils en ont souvent reçu des Papes la mission formelle. Le travail manuel prévu par la Règle s'est donc trouvé peu à peu réduit au minimum et remplacé, suivant les régions, par l'exercice du saint ministère, l'enseignement, les travaux destinés au progrès des sciences sacrées, etc.

Cela exposé, il nous est facile de dire ce que sont les Bénédictins.

Ce sont les moines qui, vivant selon la Règle de saint Benoît, se préoccupent surtout d'en prendre l'esprit, et en adaptent les observances aux nécessités de l'action qui s'impose à eux dans les différents pays où ils se trouvent. Ainsi, les divers rameaux de l'Ordre bénédictin — on les appelle « congrégations » — ont chacun des constitutions particulières, qui leur donnent leur physionomie propre. Du reste, ces constitutions sont approuvées par l'Église, et sont par conséquent toutes aptes à conduire les âmes à la plus haute sainteté.

Les Bénédictins ont depuis longtemps adopté pour leur habit la couleur noire, d'où le nom de « moines noirs » donné à la branche la plus ancienne de l'Ordre monastique en Europe occidentale. Ils sont actuellement à peu près neuf mille, et les moniales sont encore plus nombreuses: treize mille environ.

A côté des Bénédictins, mentionnons en passant les Cisterciens de la stricte observance, ordinairement appelés Trappistes. Fidèles à la lettre des prescriptions du saint législateur du Cassin selon la pensée de saint Bernard et de l'abbé de Rancé, ils « cherchent Dieu » à « l'école du service divin », et par leurs austérités « participent » de plus près « à la passion du Christ », suivant les termes mêmes de saint Benoît. Menant une vie spirituelle intense, ils y joignent un labeur persévérant, dont on connaît les magnifiques résultats, et qui est à la fois, pour les populations agricoles surtout, un enseignement et un exemple.

Au Canada français, la Congrégation bénédictine de Solesmes, ou Congrégation de France, possède un monastère — Saint-Benoit-du-Lac — fondé par l'abbaye normande de Saint-Wandrille-de-Fontenelle, fameuse par la beauté de son cloître, son école florissante au moyen âge et le nombre des saints qu'elle a produits. Nous ne pouvons omettre de rappeler que son avant-dernier abbé fut Dom Joseph Pothier, le célèbre restaurateur du chant grégorien, mort en 1923.

II

COMMENT LA VIE BÉNÉDICTIONNE EST-ELLE CONTEMPLATIVE ?

Il importe de revenir sur ce point déjà entrevu plus haut, et de dissiper ici les illusions que se font, au sujet de la vie contemplative, beaucoup de personnes.

La vie active est imparfaite quand elle ne procède pas d'une vie intérieure intense; et la vie contemplative, à son tour, est imparfaite lorsqu'elle ne tend pas à s'épanouir au dehors en œuvres de charité; aussi les âmes qui aspirent à la perfection constatent-elles toujours en elles-mêmes deux tendances contraires en apparence: action et contemplation. Comment réduire cette opposition apparente? C'est chose facile pour qui admet l'idée que, dans l'Ordre bénédictin, on se fait de la contemplation. Saint Benoît nous en donne la formule dans ces paroles citées plus haut: « Chercher Dieu; » et son fidèle disciple, saint Grégoire le Grand, répète la même pensée sous une autre forme: « La vie contemplative, foulant aux pieds tout autre souci, brûle du désir de voir la face de son Créateur. »

Tel est le but qui caractérise la vie contemplative, comme le montrera saint Thomas en s'appuyant sur les textes mêmes de saint Grégoire; tandis que la vie active, en soi, nous l'avons vu, a pour objet l'accomplissement des œuvres de zèle et de charité.

Du reste, suivant le même saint Grégoire, personne ne peut pratiquer la vie contemplative pure, car tous ont besoin de réparer leurs forces dans l'action, à cause de la faiblesse de la nature.

Saint Bernard est du même avis: « Quel est celui qui peut jouir de la lumière de la sainte contemplation, je ne dis pas continuellement, mais même pour un temps considérable, pendant qu'il habite ce corps mortel? Mais aussi souvent qu'il tombe de l'état de contemplation, il recourt

à l'action comme à un refuge convenable, d'où il peut être à même plus facilement de retourner à son état précédent. »

Il est donc inexact d'affirmer simplement que la vie contemplative est celle où prédominent les pratiques de la vie intérieure, et que la vie active est celle où l'on s'adonne principalement à l'exercice des bonnes œuvres. Si l'on veut parler de prédominance, il faut dire que la vie contemplative est celle « où prédomine la préoccupation de chercher Dieu, et la vie active, celle « où prédomine la préoccupation des bonnes œuvres à accomplir ». Telle est la signification ancienne, et la plus exacte, des termes « vie active » et « vie contemplative ». Tel est le sens que leur donne saint Thomas.

Il pourra donc arriver que dans une vie contemplative les œuvres prédominent, et une foule de saints bénédictins nous en offrent l'exemple. Du reste, on n'en trouverait aucun qui n'ait déployé une activité considérable et féconde, mais tranquille et paisible; car ils dominaient leur action, gardant toujours, suivant l'admirable expression de saint Benoît, « les yeux ouverts à la lumière déifiquée ».

On le sait, il n'y a pour saint Thomas que la vie active et la vie contemplative. Toutefois, il distingue une vie active qui consiste tout entière en œuvres extérieures, et une autre où l'activité dérive de la plénitude de la contemplation. Il semblerait donc juste d'appeler vie mixte cette dernière forme. En réalité, ce n'est nullement un troisième genre de vie: c'est une vie contemplative, « éminemment » contemplative, bien caractérisée par le signe que nous avons déjà indiqué: « Prédominance de la préoccupation de chercher Dieu. » Cette vie, appelée « mixte », n'est active que par surabondance, par surcroît.

On voit quelle erreur ce serait de vouloir du premier coup « mener la vie mixte »: on aurait « deux préoccupations »; or, celui qui mène la vraie vie mixte, au sens thomiste, ne peut en avoir qu'une, rien qu'une. Il vise à une vie contemplative au suprême degré, car c'est seulement de ce degré suprême que l'action surnaturellement féconde découlera.

En somme, il n'y a de perfection possible que par l'union la plus constante de l'action et de la contemplation, celle-ci dominant et réglant celle-là. Il en résulte que la vie vraiment contemplative déborde sur le prochain; par conséquent, elle est toujours mixte en quelque façon. Lorsqu'il n'y a pas d'action, c'est qu'il n'y a pas de charité aspirant à se déverser sur le prochain, et si cette surabondance de charité n'existe pas, c'est qu'il n'y a point de vraie contemplation. Comme il est nécessaire que l'eau jaillisse d'une source trop pleine, il faut que s'épanche la charité des contemplatifs. De fait, ils travaillent tous au salut du prochain, soit en

faisant pénitence pour lui, soit en le secourant par diverses œuvres de miséricorde. Ces dernières œuvres ne sont donc pas une diminution de la vie contemplative; au contraire, elles en sont l'épanouissement.

Ce qui est remarquable dans l'Ordre bénédictin, c'est l'action collective. Sans doute, des moines éminents émergent et exercent une influence qui leur est propre, mais bien au-dessus de cette action isolée, il y a celle du monastère lui-même, et elle est immense. Personne n'ignore quel foyer bienfaisant est un monastère normalement développé. Pour en donner des exemples, il faudrait faire la liste interminable des abbayes bénédictines les plus célèbres dans l'histoire. Un nom les domine toutes: Cluny, qui, chacun le sait, fut, pendant plus de deux siècles, comme le soleil de la chrétienté, et l'instrument dont Dieu se servit pour restaurer la discipline ecclésiastique et les mœurs chrétiennes. Ne parlons que pour mémoire du Mont-Cassin, de Fulda, de Corbie, de Saint-Gall, et de mille autres abbayes, fameuses en divers temps, comme Solesmes aujourd'hui.

Cette influence collective, cette action de tout un monastère, parfois de toute une Congrégation, cette *interaction* d'une foule anonyme de moines pénétrant profondément le monde chrétien, est d'autant plus intense que dans les groupements monastiques d'où elle procède, on « cherche Dieu » avec plus de ferveur. Nous l'avons vu, en effet: c'est de la contemplation que l'action tire sa valeur et sa fécondité. Les grands apôtres et les saints hommes d'œuvres n'ont été tels que parce qu'ils ont été d'abord de grands contemplatifs.

Que conclure de tout cela? Disons-nous que tels Ordres religieux sont préférables aux autres, parce qu'ils ont une fin plus haute et des exercices mieux appropriés à cette fin? Pratiquement, ces comparaisons sont inutiles et vaines. Si nous voulons nous faire religieux, ne cherchons pas quelle est la meilleure Congrégation possible, mais tâchons de savoir quelle est celle où Dieu nous veut: pour nous, c'est la meilleure, et même la seule bonne. Du reste, toutes les formes de vie religieuse approuvées par l'Église peuvent conduire les âmes à la sainteté la plus éminente. Cependant il est clair que, dans notre choix, nous devons tenir compte de notre tempérament, de nos aptitudes. Tel genre de vie, *a priori*, ne nous conviendra pas. Mais où que nous entrions, partout on réclamera de nous de l'abnégation, de l'énergie, de l'effort. Ainsi, par exemple, les âmes apathiques, inertes, échoueront certainement dans la vie bénédictine. Au contraire, des âmes vaillantes y réussiront fort bien, et elles y trouveront, comme nous l'avons montré, l'action à laquelle elles aspirent, l'action par excellence.

Écoutons à ce sujet ces paroles de Dom Guéranger, le fondateur de la Congrégation bénédictine de Solesmes, dans son *Règlement du noviciat*:

« Plus la vie monastique a pour objet de rapprocher l'homme de Dieu, par le dévouement et par l'amour, plus le moine, s'il entre dans l'esprit de sa vocation, doit être porté au zèle pour le salut du prochain, qui est la grande et éternelle préoccupation de Dieu puisqu'il a donné dans ce but jusqu'à son propre Fils... Les Frères considérant ensuite la carrière qui les attend lorsqu'ils seront consacrés à Dieu par la sainte profession, se prépareront aux œuvres de zèle que l'obéissance pourra leur confier, soit dans les emplois qu'elle leur imposerait au dedans du monastère, soit par les travaux qui auraient pour objet l'élucidation de la vérité dans des écrits destinés au public, soit par l'exercice du saint ministère, comme la prédication de la parole de Dieu et l'administration des sacrements... Ils demanderont souvent à Dieu que l'Ordre se remplisse, pour sa divine gloire et son service, d'hommes puissants en œuvres et en paroles, à l'exemple de tant d'illustres saints de l'Ordre monastique, qui se sont faits tout à tous, et ont su servir l'Église et les âmes rachetées dans Jésus-Christ. »

III

MOYENS DE SANCTIFICATION OFFERTS PAR LA VIE BÉNÉDICTINE

Après avoir vu le but que se propose saint Benoit, voyons quels moyens il emploie, quel ensemble d'exercices il organise, pour conduire ses disciples à la perfection de la charité.

Ces moyens sont tout d'abord les *vœux de religion*.

On pourrait demander: « Cette perfection de la charité, qui est le but de la vie religieuse, ce plein épanouissement de la vie chrétienne, ne peut-on l'atteindre en restant dans le monde? »

Ce serait fort difficile. Pour l'obtenir, il est nécessaire de s'imposer des renoncements peu compatibles avec la vie séculière. Notre-Seigneur nous dit et nous redit dans l'Évangile, avec la plus grande force et la plus grande précision, qu'il faut, pour le suivre, renoncer à tout ce que l'on possède, quitter tous ceux qu'on aime, s'engager à pratiquer la continence absolue, et cela définitivement. Ces renoncements n'acquièrent toute leur force et toute leur efficacité que par

la profession des saints vœux, qui, nous séparant du monde, font de nous la chose de Dieu, nous consacrent uniquement à lui.

Les vœux constituent le *moyen général*: ils nous mettent et nous maintiennent dans l'état religieux et monastique. Ce sont:

1° Le vœu de conversion des mœurs (*conversio* ou *conversatio morum*), par lequel on s'engage à mener la vie monastique conformément aux conseils évangéliques de chasteté et de pauvreté totales;

2° Le vœu d'obéissance à l'abbé, représentant de Dieu;

3° Le vœu de stabilité dans la Congrégation, c'est-à-dire — en prenant le mot « congrégation » dans le sens de saint Benoît — dans le monastère de profession, garantie de persévérance pour l'avenir.

A ce moyen général qu'est la profession monastique, s'ajoutent des *moyens particuliers*:

a) La prière, et surtout la louange divine, l'*Opus Dei*, auquel on ne doit rien préférer.

b) L'ascèse personnelle, à base d'humilité, et comportant la pratique des « instruments des bonnes œuvres », autrement dit l'exercice des vertus chrétiennes.

c) La discipline régulière, c'est-à-dire l'ensemble des prescriptions qui règlent les actions extérieures du moine.

Quelques mots sur les points auxquels saint Benoît attache le plus d'importance.

Au sommet, l'office divin, la sainte liturgie, occupe dans l'Ordre bénédictin une place à part, et prend presque la valeur d'un but. Personne n'ignore en effet que la liturgie — entendue dans son sens plein — est le moyen établi par Dieu pour sanctifier les âmes, toutes les âmes. Normalement, aucun chrétien ne se sanctifie sans la liturgie, où tout en rendant à Dieu l'hommage collectif et solennel dû à la divine Majesté, il s'unit aux mystères du Christ, et participant aux sacrements et aux rites établis par Notre-Seigneur et son Église, il reçoit toutes grâces utiles de lumière et de force. « *Nihil operi Dei praeponatur*, dit saint Benoît: qu'on ne préfère rien à l'œuvre de Dieu. » L'*œuvre de Dieu*, l'office divin, restera donc, pour ses disciples, dans tous les temps, l'œuvre principale. Ajoutons même qu'aujourd'hui l'office divin se célèbre dans les monastères avec plus de splendeur qu'autrefois. L'Église exige actuellement que tous les moines de chœur soient aptes au sacerdoce; aussi les monastères nombreux ont-ils des prêtres, des diacres, des sous-diacres et des ministres inférieurs, qui permettent de donner à la liturgie toute la solennité qu'elle doit avoir.

Après avoir puisé la vie divine à sa source, le moine bénédictin consacre le reste de son temps au travail manuel

ou intellectuel, exécuté en silence et dans ce profond esprit de religion qui est, selon M. Olier, la note dominante de la Règle bénédictine; à moins qu'il ne soit envoyé au dehors pour y exercer quelque ministère, ce qui arrivait déjà du temps même de saint Benoît.

L'ascèse bénédictine est fort simple et tout évangélique. Elle repose entièrement sur la révérence envers Dieu, la pensée continuelle de sa présence et la crainte de ses jugements. Il est à peine besoin de dire que les trois vertus théologiques tiennent la première place aux yeux du saint législateur, puisque ce sont elles qui unissent directement et immédiatement l'âme à Dieu. Ces vertus sont toujours supposées par saint Benoît lorsqu'il formule sa doctrine spirituelle, où il insiste très spécialement sur les points suivants: esprit de religion, humilité, obéissance, recueillement et bon zèle, ou souci constant de pratiquer la charité envers Dieu et le prochain.

Dans la pratique de sa Règle, le moine est toujours guidé, pour ainsi dire, par le même phare: la présence de Dieu; et il est toujours poussé par le même attrait: l'amour du Christ. C'est parce qu'il est dans la « maison de Dieu », qu'il fait tout avec un profond respect de la divine présence, traitant les moindres objets « comme les vases sacrés de l'autel », et qu'il s'empresse surtout à « l'œuvre de Dieu », dont il s'acquitte « avec révérence et tremblement », ainsi qu'il convient « en face de la divinité et des anges ». Le moine sait que Dieu « considère ses actions à toute heure et en tout lieu », qu'il est « toujours présent à toutes ses pensées ». C'est pourquoi « il veille à toute heure sur lui-même », et se maintient à sa place de créature pécheresse par ce rappel constant du regard divin posé sur lui. Il grandit ainsi dans l'humilité, en acquérant la pleine conscience de son indignité et des châtiments que mérite sa culpabilité.

Remarquons-le en passant: à ce degré d'humilité, l'âme est pénétrée de la pensée des jugements de Dieu, mais elle est en même temps pleine de confiance; elle a atteint, dit saint Benoît, « cette charité de Dieu, qui, étant parfaite, chasse dehors la crainte », et n'agit plus que « par amour pour le Christ ».

Si le moine obéit « sans aucun délai » au supérieur qui, « la foi nous le dit, tient visiblement la place du Christ dans le monastère », c'est qu'il « n'a rien de plus cher que le Christ ». C'est parce qu'il voit « partout », des yeux de la foi, « la divine présence », qu'il « met une garde à sa bouche », et « observe le silence même sur les choses bonnes ». Enfin, c'est toujours cette continuelle pensée de Dieu et du Christ, qui règle sa conduite à l'égard du prochain. Les hôtes, surtout les pauvres, sont reçus « comme le Christ ».

Ils doivent être confiés aux soins d'un moine dont « l'âme soit possédée par la crainte filiale envers Dieu ». Saint Benoît choisit aussi pour servir les malades « un frère craignant Dieu », afin « qu'ils soient servis véritablement comme le Christ lui-même ».

Tels sont les traits principaux de la Règle de saint Benoît. On le voit par ce rapide exposé: nous avons raison de dire que l'idéal visé par le saint patriarche n'est autre que le complet épanouissement de la charité dans les âmes de ses disciples, et par suite, le plein bonheur de la vie chrétienne.

Notre-Seigneur nous le déclare dans l'Évangile: il est venu pour que nous ayons la vie et que nous l'ayons en surabondance. Il veut que sa joie soit en nous et que notre joie soit parfaite. C'est ce trésor que saint Benoît entend procurer aux âmes de ses disciples, et il leur affirme que si elles suivent sa Règle, « elles courront bientôt dans la voie des commandements divins avec une inénarrable douceur d'amour ».

En résumé, selon la Règle bénédictine, on « cherche Dieu » par les grands moyens que nous avons dits. C'est « dans la clôture du monastère » que l'on pratique les œuvres de miséricorde. Le moine tâche de ne pas diviser ses énergies. Il fixe l'attention de son esprit sur la présence de Dieu. Il concentre les forces de sa volonté sur l'exercice des vertus: foi, espérance, charité; — religion, obéissance, humilité.

A quoi bon insister sur ce souci de la vie intérieure et cette séparation du monde? — dira-t-on. L'histoire répond pour nous. Ce que veut saint Benoît, c'est que la vie du moine s'écoule ordinairement, normalement, dans le monastère. Moyennant cette prédominance habituelle de la vie commune, en clôture, il n'interdit pas les œuvres de miséricorde corporelle ou spirituelle imposées par les besoins des régions avoisinant le monastère, besoins qu'il ne serait même pas chrétien d'ignorer ou de négliger. La preuve, c'est qu'il envoyait certains moines faire des instructions à des religieuses, et que lui-même évangélisait les populations qui entouraient son monastère. Ainsi, les moines noirs, dans la mesure même où ils ont été fidèles à la pensée de leur père, ont-ils fait déborder autour d'eux la charité qu'ils acquerraient dans la « recherche de Dieu ». Ils ont exercé une influence unique, en dépensant, dans des œuvres multiples, les lumières et les énergies qu'ils puisaient dans une pratique assidue de l'*Opus Dei*, de l'obéissance et de l'humilité.

Faut-il citer la conversion des peuples barbares, et parler des incalculables conséquences que cette transformation eut pour le monde entier? Plus près de nous, les splendides travaux d'érudition de la Congrégation de Saint-Maur et

ceux, presque aussi remarquables, de la Congrégation de Solesmes, n'attestent-ils pas que la fécondité du labeur des moines va de pair avec leur fidélité aux enseignements de saint Benoît: religion, obéissance, humilité?

Une question subsidiaire: Le prêtre, étant prêtre pour donner Jésus aux âmes, les moines revêtus du sacerdoce *doivent-ils nécessairement* se livrer au ministère extérieur? Il s'est trouvé des gens pour le prétendre. Au vrai, il convient de distinguer. Le prêtre est prêtre tout d'abord en vue du sacrifice. Son rôle essentiel, c'est d'offrir Jésus à son Père dans l'Eucharistie, au nom du peuple chrétien, et de le donner aux âmes à la sainte Table. L'Église confie à tout prêtre cette fonction essentielle, mais non le rôle dérivé qui consiste à « donner Jésus aux âmes » par les autres sacrements et la prédication. Il faut que ce rôle dérivé soit rempli dans l'Église, et par un certain nombre de prêtres spécialement chargés de cet office, mais non nécessairement par tous les ministres de l'autel. *A fortiori*, le moine-prêtre ne saurait-il prétendre qu'il a le droit de faire du ministère. Même dans les Ordres dont l'activité est notoire, par exemple, chez les Dominicains, les Franciscains, les Jésuites, les Rédemptoristes, c'est le supérieur qui est juge des aptitudes de ses sujets et de l'opportunité de les employer; à lui de régler la mesure, le temps, le lieu, le mode de ce ministère, pour les religieux qu'il juge bon d'y appliquer. Dans l'Ordre bénédictin, il ne saurait en être autrement.

IV

LES BÉNÉDICTINS DE SOLESMES

Les Congrégations bénédictines, nous l'avons vu, diffèrent entre elles par leurs constitutions. En fondant la Congrégation de Solesmes (1833-1837), Dom Guéranger, conseillé par le Général des Jésuites, le R. P. Roothaan, remania les constitutions de la Congrégation de Saint-Maur, anéantie par la Révolution, afin de rendre possible l'exercice de certaines œuvres de zèle dont il sentait la nécessité. Par la suite, les chapitres généraux tenus à Solesmes n'ont cessé, jusqu'à ce jour, de parfaire cette mise au point, tout en respectant à la fois et l'esprit de saint Benoît et la pensée du fondateur. D'ailleurs, aucune modification, si légère soit-elle, ne peut être faite sans l'approbation du Saint-Siège. Cette même autorité apostolique a déclaré la Congrégation bénédictine de Solesmes héritière des anciennes congrégations de Cluny,

des SS. Vanne et Hydulphe, et de Saint-Maur. Elle comprend, en France, les abbayes de Saint-Pierre de Solesmes, de Saint-Martin de Ligugé, de Sainte-Madeleine de Marseille (Hautecombe), de Saint-Wandrille de Fontenelle (Le Réray), de Saint-Paul de Wisques, de Sainte-Anne de Kergonan, de Sainte-Marie de Paris (Auteuil); — en Espagne, l'abbaye de Saint-Dominique de Silos; — en Hollande, l'abbaye de Saint-Paul d'Oosterhout; — au Luxembourg, l'abbaye de Saint-Maurice de Clervaux; — en Angleterre, l'abbaye de Saint-Michel de Farnborough et le prieuré de Notre-Dame de Quarr-Abbey; — au Canada, le prieuré de Saint-Benoit-du-Lac (Bolton-Centre, P. Q.), ainsi que plusieurs *celles* (maisons non encore érigées canoniquement) en Espagne, au Mexique, en Argentine.

Les constitutions de Solesmes complètent ou modifient la Règle de saint Benoît sur un certain nombre de points, dont nous indiquons les principaux.

Après la prise d'habit et le postulat de six mois qui la suit, on fait une année de noviciat; puis on émet, pour trois ans, les vœux ordinaires de religion et le vœu de stabilité en usage dans l'Ordre. Au bout de ces trois ans, si le sujet persévère dans sa résolution et s'il en est jugé digne, il s'engage par les vœux solennels (simples perpétuels, pour les Frères convers).

L'observance, dans la Congrégation, n'est pas très rigoureuse, ce qui permet d'accueillir des sujets doués d'une excellente vocation monastique, mais dont la santé n'eût pu supporter une règle plus dure. Ainsi, on n'interrompt pas le sommeil durant la nuit; le lever a lieu à 4 h., et le coucher un peu après 8 h. 30. Le Saint-Siège a réduit l'abstinence de viande à environ deux cent dix jours par an, y compris l'Avent et le Carême, pendant lesquels cette abstinence est totale. Le jeûne est observé — outre les jeûnes d'Église, — le vendredi depuis le 14 septembre jusqu'au carême, et le mercredi en Avent; mais on en dispense souvent les Frères convers qui se livrent à de gros travaux.

La messe conventuelle et les vêpres sont chantées tous les jours; le reste de l'office, ordinairement psalmodié, est assez souvent chanté, en partie ou en entier, suivant le degré des fêtes.

En règle générale, le silence est de rigueur. Dans certains cas, il est permis de parler pour des motifs légitimes. On accorde, en plus, à titre de détente et de délassement, des récréations (une heure le midi, et une demi-heure le soir), et des promenades communes (une fois par semaine).

Certains usages du monde, celui du tabac, par exemple, ne sont pas admis au monastère.

Au noviciat, on est initié aux observances, aux coutumes monastiques, à tout ce qui concerne l'office divin et l'ascèse bénédictine. On étudie surtout, durant ce temps, l'Évangile, les Psaumes, et la sainte Règle, qui resteront toujours le principal aliment spirituel du moine. On commence le « service du Seigneur », et on apprend à l'accomplir joyeusement, car la joie est l'élément normal de la vie bénédictine. Dieu, nous dit saint Benoît après saint Paul, « aime le joyeux donneur ».

Après le noviciat, ont lieu les études de philosophie et de théologie exigées par l'Église pour l'accès au sacerdoce.

Dans la Congrégation de Solesmes, l'action, qui est le corollaire nécessaire de toute vie contemplative, est ordonnée comme il suit :

Les prêtres se livrent de préférence, aux termes des constitutions, à des travaux ayant pour but « l'étude de l'antiquité ecclésiastique, du droit canonique, de la sainte liturgie, la défense des droits et des décisions du Saint-Siège, le combat contre les erreurs de nos temps, enfin le salut des âmes et le service de l'Église ».

Le travail manuel est obligatoire pour tous les moines de chœur à certains jours, selon les circonstances. Toutefois, les travaux manuels absorbants ne sont généralement pas confiés aux moines que la volonté de l'Église appelle au sacerdoce. A côté de ceux-ci, voués plus particulièrement à la célébration de l'office divin et au labeur intellectuel, il y a, dans tout monastère bénédictin, d'autres religieux dont le travail est principalement manuel. Pour eux, le bréviaire est remplacé par un office plus facile et plus court, composé surtout de *Pater* et d'*Ave*. Ils ont du temps libre pour la méditation, l'oraison, les saintes lectures. Par leur travail, accompli sous le regard de Dieu, « en toute humilité et révérence », dit saint Benoît, ils s'efforcent d'imiter Jésus-Ouvrier, durant ses longues années de vie cachée à Nazareth, avec Joseph et Marie. Au cours de leurs occupations, qui leur laissent une grande liberté d'esprit, ils élèvent fréquemment leur âme vers Dieu et repassent dans leur cœur les grandes vérités de la foi, surtout les fins dernières, comme la Règle le prescrit (44^e, 45^e, 46^e, 47^e et 57^e *instruments des bonnes œuvres*). Ils offrent à Dieu leurs prières, leurs travaux et leurs peines pour toutes les grandes intentions du Souverain Pontife, les missions, le monde ouvrier, et ainsi leur vie a une immense valeur apostolique.

Les dimanches et les fêtes sont pour les « Frères convers » (c'est le nom traditionnel de ces religieux dans l'Ordre monastique) des jours de repos. Ils ne font, ces jours-là, que les tâches indispensables, et peuvent ainsi donner plus de

temps à la prière et aux lectures pieuses. Ces mêmes jours, ils vont à tous les offices du chœur, excepté Prime, et prennent part aux cérémonies comme céroféraires ou thuriféraires.

Le service des Frères consiste dans l'exercice de tous les métiers et de tous les arts dont le monastère peut avoir besoin. Chaque Frère est employé selon ses connaissances, ses aptitudes, ses forces. Dans un grand monastère, il y a des frères cuisiniers, jardiniers, peintres, imprimeurs, relieurs, lingers, tailleurs, sacristains, cordonniers, etc.

Les Pères et les Frères font partie de la même famille religieuse, mangent à la même table, sont régis par la même Règle et les mêmes supérieurs, sont appelés par Dieu à la même perfection, reçoivent les mêmes soins s'ils sont malades, sont secourus après leur mort par les mêmes prières et les mêmes suffrages, dont le nombre est considérable; près de quatre cents messes, en effet, sont célébrées pour chaque religieux immédiatement après son décès.

Résumons la *journée* du moine bénédictin:

- 4 h. Lever.
- 4 h. 20 Matines et Laudes; méditation; messe de communion.
- 7 h. 15 Prime; déjeuner (*frustulum* les jours de jeûne).
- 9 h. Petites heures; messe conventuelle, toujours chantée.
- 12 h. Dîner; récréation commune.
- 4 h. Vêpres, chantées tous les jours.
- 6 h. Conférence spirituelle pour les Frères, à certains jours.
- 6 h. 30 Conférence spirituelle pour les Pères.
- 7 h. Souper; récréation.
- 8 h. Complies; coucher vers 8 h. 30.

Durant les intervalles, Pères et Frères se livrent au travail qui leur est prescrit. Ordinairement les Frères récitent en commun leur office aux mêmes heures que les Pères.

V

LE PRIEURÉ BÉNÉDICTIN DE SAINT-BENOÎT-DU-LAC

Les débuts de la maison franco-canadienne de Saint-Benoît-du-Lac remontent à 1912.

En 1903, Dom Gréa, le fondateur des Chanoines réguliers de l'Immaculée-Conception, avait vivement conseillé à

Dom Pothier, abbé de Saint-Wandrille, et à ses moines, alors exilés en Belgique, d'aller s'établir au Canada. Le projet ne devait être pris en considération que neuf ans plus tard, sous l'inspiration de M. l'abbé Laferrière, professeur au Séminaire de Saint-Hyacinthe. On en confia l'exécution à Dom Paul Vannier, qui acheta, au début de décembre 1912, une propriété sise près d'East-Bolton, à treize milles de Magog, sur les bords du lac Memphrémagog, et lui donna le nom de Saint-Benoît-du-Lac. La bienveillance de l'évêque diocésain de Sherbrooke, Mgr LaRocque, fut acquise à Dom Vannier dès ses premières démarches et ne se démentit jamais. L'évêque actuel, Mgr Gagnon, n'a cessé à son tour de témoigner aux moines de Saint-Benoît-du-Lac la plus paternelle bonté.

En août 1913, on envoya de Saint-Wandrille Dom Ernest Boitard et le Frère Hilaire Fraudeau. Un an après (septembre 1914), la petite communauté se trouva renforcée de deux nouveaux Pères, Dom Paul Allix et Dom Paul Brun. Cependant, la grande guerre venait d'être déclarée. Elle eut pour effet de couper toutes communications avec la maison fondatrice, séjournant pour lors en Belgique, sous la botte allemande. Puis un autre malheur fondit sur le monastère: son premier supérieur, Dom Vannier, se noya accidentellement, le 30 novembre 1914, en traversant le lac Memphrémagog. Ceux qui restaient se livrèrent pendant les longues années de la guerre à un labeur acharné, sans recevoir de Belgique aucun renfort ni aucun secours, et pour cause!

La communauté connut, durant les premières années de son existence, les épreuves, les difficultés petites et grandes, qui sont la marque de toutes les œuvres de Dieu et se retrouvent dans l'histoire de la plupart des fondations. Tant de travaux et de peines n'ont pas été inutiles. Aujourd'hui, les principaux obstacles sont surmontés. Un monastère provisoire a pu être bâti et la maison compte actuellement vingt membres, dont quatorze sont Canadiens.

Le Saint-Siège, qui, en 1924, avait déjà autorisé l'ouverture d'un noviciat, accorda, le 24 avril 1929, à l'Abbé de Solesmes le pouvoir d'ériger Saint-Benoît-du-Lac en prieuré. Le rescrit obtint son effet, le 10 juin. Ce fut un encouragement pour les moines, qui ne doutent pas que de nombreuses vocations leur soient assurées parmi l'élite de la jeunesse canadienne.

Veut-on savoir ce qu'ils demandent des postulants? — Outre ce qui serait exigé d'eux dans toute communauté religieuse, on leur demande particulièrement d'avoir l'amour du culte divin, de la retraite et du silence, et de jouir au moins d'une santé moyenne. Pour être postulant de chœur, il faut avoir fait ses études classiques au moins jusqu'à la

rhétorique et avoir passé avec succès son baccalauréat. Pour être Frère convers, il faut avoir du goût pour le travail manuel, une bonne santé et, autant que possible, un métier.

VI

A QUELS BESOINS RÉPOND AUJOURD'HUI L'ORDRE BÉNÉDICTIN DANS UN PAYS CIVILISÉ, ET QUELLE EST SA PLACE DANS UN MONDE NEUF COMME LE NÔTRE ?

On l'a déjà dit: si les moines bénédictins ont civilisé l'Europe, ce n'était nullement là leur but. Ce résultat ne s'est produit que comme un surcroît, une conséquence de leur établissement au milieu des peuples barbares, qui avaient conquis en entier le monde occidental d'alors. Il reste toutefois que le monastère bénédictin en plein exercice est un foyer intense de lumière et de vie surnaturelle, qui attire les bénédictions de Dieu sur la région. Même dans les « vieux pays », il exerce son rayonnement, et surélève toujours les âmes qui vivent ou passent dans son atmosphère. Qui dira l'influence exercée sur le monde entier par le seul monastère de Solesmes? Qui mesurera le bien fait aux âmes par les travaux de Dom Guéranger et de ses fils, surtout par l'*Année liturgique*, et la puissance du mouvement qu'ils ont provoqué, directement ou indirectement, dans l'univers chrétien?

En outre, à notre époque d'utilitarisme, les monastères n'ont-ils pas à jouer un grand rôle en offrant au monde l'exemple de vies d'hommes tout entières consacrées à la louange divine? Même dans le peuple chrétien, ne trouve-t-on pas aujourd'hui un certain esprit utilitaire, qui n'apprécie que les « œuvres », l'activité extérieure, et pour qui la louange divine est comme un superflu, une chose passée de mode, ne cadrant plus avec les mœurs modernes?

Contre cet état d'esprit, trop répandu, hélas! le monastère est une magnifique protestation, attestant que les droits de Dieu sont éternels, et que la louange divine est le premier devoir de l'homme, pris soit individuellement, soit collectivement. Car Dieu nous a faits pour lui, et c'est dans la louange divine que nous atteignons le plus parfaitement la fin pour laquelle nous sommes créés. Cela est aussi vrai pour nous que pour les hommes du moyen âge. L'Église nous dit ce qu'elle en pense, lorsque, continuellement, elle répète: « Gloire au Père, et au Fils, et au Saint-Esprit;

comme au commencement, et *maintenant*, et *toujours*, et dans les *siècles des siècles*. »

La vérité, c'est que les monastères sont aujourd'hui plus nécessaires que jamais. La foi et les mœurs fléchissent, au fur et à mesure qu'augmente la facilité de jouir. L'idéal baisse et même s'éteint dans les âmes, partout où l'esprit utilitaire arrive à prédominer. Il faut donc que des voix crient par le monde, aux âmes de bonne volonté, pour les inviter à lever les yeux au-dessus de faux plaisirs et de faux intérêts d'ici-bas vers la source du vrai bonheur. Répétons donc à tous les échos de la belle et bonne terre canadienne l'appel que saint Benoît lançait, il y a quatorze siècles: « Quel est l'homme qui veut la vie et désire voir des jours heureux? »

Nihil obstat:

AdélarD DUGRÉ, S. J., *Censeur dioc.*

Montréal, le 12 juin 1930.

Imprimatur:

† GEORGES, *Vrch. coad. de Montréal*

Montréal, le 13 juin 1930.

L'ŒUVRE DES TRACTS

Directeur: R. P. ARCHAMBAULT, S. J.

Publie chaque mois une brochure sur des sujets variés et instructifs

- | | |
|--|-------------------------------------|
| * 1. <i>L'Instruction obligatoire.</i> | Sir Lomer GOUIN, Juge TELLIER |
| 2. <i>L'École obligatoire.</i> | Mgr PAQUET |
| 3. <i>Le Premier Patron du Canada.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 4. <i>Le bon Journal</i> | R. P. MARION, O.P. |
| * 5. <i>La Fête du Sacré Cœur.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 6. <i>Les Retraites fermées au Canada</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 7. <i>Le docteur Painchaud.</i> | C.-J. MAGNAN |
| * 8. <i>L'Eglise et l'Organisation ouvrière</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 9. <i>Police! Police! A l'école, les enfants!</i> | B. P. |
| 10. <i>Le mouvement ouvrier au Canada.</i> | Omer HÉROUX |
| 11. <i>L'École canadienne-française.</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| 12. <i>Les Familles au Sacré Cœur.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 13. <i>Le Cinéma corrompueur.</i> | Euclide LEFEBVRE |
| 14. <i>La première Semaine sociale au Canada.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 15. <i>Sainte Jeanne d'Arc</i> | R. P. CHOSSEGROS, S.J. |
| * 16. <i>Appel aux ouvriers.</i> | Georges HOGUE |
| 17. <i>Notre-Dame de Liesse.</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 18. <i>Les conditions religieuses de la société canadienne</i> | Le cardinal BÉGIN
Une RELIGIEUSE |
| 19. <i>Sainte Marguerite-Marie</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 20. <i>La Y. M. C. A.</i> | BENOIT XV |
| 21. <i>La Propagation de la Foi</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| 22. <i>L'Aide aux ouvriers catholiques.</i> | R. P. JOYAL, O.M.I. |
| * 23. <i>La vénérable Marguerite Bourgeoys</i> | Général DE CASTELNAU |
| 24. <i>La Formation des Elites.</i> | P. MARIE-RAYMOND, O.F.M. |
| * 25. <i>L'Ordre séraphique.</i> | XXX |
| 26. <i>La Société de Saint-Vincent de Paul</i> | Une RELIGIEUSE |
| 27. <i>Jeanne Mance.</i> | R. P. Antoine DRAGON, S.J. |
| 28. <i>Saint Jean Berchmans</i> | Abbé Emile DUBOIS |
| * 29. <i>La vénérable Mère d'Youville.</i> | XXX |
| 30. <i>Le Maréchal Foch</i> | R. P. BARBARA, S.J. |
| 31. <i>L'Instruction obligatoire.</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| 32. <i>La Compagnie de Jésus.</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 33. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes gens)</i> | R. P. d'ORSONNENS, S.J. |
| 33a. <i>Le Choix d'un état de vie (jeunes filles)</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 34. <i>Les Congrès eucharistiques internationaux</i> | Une RELIGIEUSE |
| * 35. <i>Mère Marie-Rose</i> | Une RELIGIEUSE |
| * 36. <i>Mère Marie-du-Sacré-Cœur</i> | C. DE BEUGNY |
| 37. <i>Le Journal d'un Retraitant</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 38. <i>Contre le blasphème, tous!</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 39. <i>Vers les terres d'infidélité</i> | R. P. DELAPORTE, S.J. |
| 40. <i>Société de Marie-Réparatrice.</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| 41. <i>Les Oblats dans l'Extrême-Nord</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| 42. <i>Saint Gérard Majella.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 43. <i>Autour du Séminaire canadien des M.-É.</i> | F. ANANIE, F.S.G. |
| 44. <i>Le bienheureux Grignon de Montfort</i> | R. P. LECOMPTE, S.J. |
| 45. <i>Monseigneur François de Laval</i> | S. S. PIE XI |
| 46. <i>Les Exercices spirituels de saint Ignace</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 47. <i>La Villa La Broquerie</i> | R. P. Alexandre DUGRÉ, S.J. |
| 48. <i>Saint Jean-Baptiste</i> | Frère X... |
| 49. <i>Les Frères de la Charité au Canada.</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| * 50. <i>L'une des œuvres des Sœurs de l'I.-C.</i> | R. P. LATOUR, O.M.I. |
| 51. <i>Monseigneur Alexandre Taché</i> | Un AMI DE L'ŒUVRE |
| 52. <i>L'Œuvre du Bon-Pasteur</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 53. <i>La Croisade des temps modernes</i> | Une RELIGIEUSE |
| 54. <i>Mère Marie-Anne</i> | Abbé C.-A. LAMARCHE, D.Th. |
| 55. <i>Les livres... tonique ou poison</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 56. <i>Contre le travail du dimanche</i> | R. P. Gustave JEAN, S.J. |
| 57. <i>L'Œuvre de la Villa Saint-Martin</i> | R. P. Adélar DUGRÉ, S.J. |
| 58. <i>Monseigneur Lafleche.</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| * 59. <i>Le bienheureux Bellarmin.</i> | Abbé P.-E. GAUTHIER |
| * 60. <i>La vénérable Bernadette Soubirous</i> | Une RELIGIEUSE |
| 61. <i>Mère Gamelin.</i> | XXX |
| 62. <i>Le Recrutement des Retraitants.</i> | R. P. LE JEUNE, O.M.I. |
| 63. <i>Madame de la Peltrie.</i> | Abbé Henri LECOMPTE |
| 64. <i>L'Œuvre du curé Labellé</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 65. <i>Saint François Xavier</i> | |

L'ŒUVRE DES TRACTS

- | | |
|--|--------------------------------|
| *66. <i>Les Sœurs de Miséricorde de Montréal</i> | Abbé Elie-J. AUCLAIR, D.Th. |
| 67. <i>Le Catholicisme en Chine</i> | Mgr BEAUPIN |
| 68. <i>Le Jubilé de 1925</i> | XXX |
| *69. <i>Mère Marie de la Ferre</i> | Une RELIGIEUSE |
| 70. <i>Mère Marie des Sept-Douleurs</i> | Une RELIGIEUSE |
| 71. <i>Saint Pierre Canisius</i> | R. P. LECOMTE, S.J. |
| 72. <i>Sainte Madeleine-Sophie Baral</i> | R. S. C. J. |
| 73. <i>Nos Martyrs canadiens</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 74. <i>Les Servites de Marie</i> | R. P. LÉPICIER, O.S.M. |
| 75. <i>Les Clubs sociaux neutres</i> | Abbé Cyrille GAGNON |
| 76. <i>La Presse catholique</i> | Mgr Elias ROY |
| 77. <i>L'A. C. J. C.</i> | Chanoine COURCHESNE |
| 78. <i>La petite Sœur des missionnaires</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 79. <i>Encyclique sur la fête du Christ-Roi</i> | S. S. PIE XI |
| 80. <i>La Retraite spirituelle</i> | S. ALPHONSE DE LIGUORI |
| 81. <i>Une enquête sur le scoutisme français</i> | XXX |
| 82. <i>Le Secrétariat des Familles</i> | Dr Elzéar MIVILLE-DECHÊNE |
| 83. <i>Le Dr Amédée Marsan</i> | R. P. LÉOPOLD, O.C. |
| 84. <i>Comment lutter contre le mauvais cinéma</i> | Léo PELLAND, avocat |
| 85. <i>Adolescents! L'école vous invite encore</i> | Frère LÉOPOLD, C.S.C. |
| 86. <i>Saint Louis de Gonzague, confesseur</i> | R. P. PLAMONDON, S.J. |
| 87. <i>La transgression du devoir dominical</i> | XXX |
| 88. <i>Le règne social de Jésus-Christ</i> | Abbé Arthur LAPOINTE |
| *89. <i>Le Séminaire canadien des M.-E.</i> | Abbé C. RONDEAU, P. M.-É. |
| 90. <i>André Grasset de Saint-Sauveur</i> | XXX |
| 91. <i>Sauvez vos enfants du cinéma meurtrier!</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S.J. |
| 92. <i>Actes pontificaux concernant l'Act française</i> | S. S. PIE XI |
| 93. <i>Répliques du bon sens. — I</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 94. <i>Ce que femme veut</i> | Jeanne TALBOT |
| 95. <i>Répliques du bon sens. — II</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 96. <i>Marie de l'Incarnation</i> | R. P. FARLEY, C.S.V. |
| 97. <i>Diyanche vs Cinéma</i> | Chanoine HARBOUR |
| 98. <i>Thaumaturges de chez nous</i> | R. P. Jacques DUGAS, S. J. |
| 99. <i>L'abbé Jacques-François Dujarié</i> | Frère LÉOPOLD, C. S. C. |
| 100. <i>Le Rapport Boyer sur le cinéma</i> | XXX |
| 101. <i>Nos premiers Missionnaires</i> | Abbé Napoléon MORISSETTE |
| 102. <i>Les Retraites fermées en Belgique</i> | R. P. LAVEILLE, S. J. |
| 103. <i>La Congrégation du Saint-Esprit</i> | R. P. G. LE GALLOIS, C. S. Sp. |
| 104. <i>Répliques du bon sens — III</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 105. <i>L'Action sociale catholique</i> | S. G. Mgr HALLÉ |
| 106. <i>Les Retraites fermées</i> | Ferdinand ROY |
| 107. <i>Sa Grandeur Monseigneur Courchesne</i> | XXX |
| 108. <i>L'Encyclique « Misericordissimus Redemptor »</i> | S. S. PIE XI |
| 109. <i>La Langue française</i> | Chanoine CHARRON |
| 110. <i>L'Apostolat</i> | Rodolphe LAPLANTE |
| 111. <i>Répliques du bon sens — IV</i> | Capitaine MAGNIEZ |
| 112. <i>Le Drapeau canadien-français</i> | R. P. ARCHAMBAULT, S. J. |
| 113. <i>L'Université Pontificale Grégorienne</i> | XXX |
| 114. <i>La Retraite fermée</i> | Roland MILLAR |
| 115. <i>L'Action catholique</i> | Mgr P.-S. DESRANLEAU |
| 116. <i>Un diocèse canadien aux Indes</i> | R. P. E. GAGNON, C.S.C. |
| 117. <i>Le mois du dimanche</i> | R. P. ARCHAMBAULT S. J. |
| 118. <i>Pour le Repos dominical</i> | D. B. |
| 119. <i>Le problème de la natalité</i> | Benito MUSSOLINI |
| 120. <i>Moniales Carmélites aux Trois-Rivières</i> | Un ami du Carme |
| 121. <i>La Femme canadienne-française</i> | Sr Marie du Rédempteur, S.G.C |
| 122. <i>L'Ordre Trinitaire</i> | Jean-Félix de CERFROID |
| 123. <i>Charte officielle du syndicalisme chrétien</i> | O. T. |
| 124. <i>Le Sens social</i> | Abbé Joseph C. TREMBLAY |
| 125. <i>Sa Sainteté Pie XI</i> | S. Em le card. ROULEAU, O.P. |
| 126. <i>Le Journal catholique</i> | Chanoine François BLANCHET |
| 127. <i>L'Encyclique « Mens Nostra »</i> | S. S. PIE XI |
| 128. <i>La destinée sociale de la femme</i> | Marie-Thérèse ARCHAMBAULT |
| 129. <i>Les Retraites fermées</i> | Dr Joseph GAUVREAU |
| 130. <i>Le B. Albert le Grand</i> | R. P. RICHER, O. P. |
| 131. <i>La Tempérance</i> | S. G. Mgr COURCHESNE |
| 132. <i>Les Bénédictins</i> | Dom Léonce CRENIER, O. S. B. |

*Les brochures précédées d'un astérisque sont épuisées

Prix: 10 sous l'unité franco; \$6.00 le cent; \$50.00 le mille port en plus
Condition d'abonnement: \$1.00 pour douze numéros consécutifs.

L'ACTION PAROISSIALE, 4260, rue de Bordeaux, Montréal — Tél. Amherst 2192